

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1952 - page 519

973 - Guyane

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de la Guyane.

ASSOCIATION PANAKUH.

Objet : défense des droits et intérêts de la communauté amérindienne Palikur au sens le plus large ; connaissance, mise en oeuvre et valorisation de l'artisanat traditionnel et contemporain amérindien Palikur et des matières premières associées, promotion de la culture et assurer la transmission et la valorisation des savoirs et savoir-faire traditionnels ; valorisation équitable du patrimoine Palikur en répondant à des enjeux d'ordre culturel, pédagogique, économique, touristique, social et juridique ; activités commerciales accessoire à l'activité principale sur des marchés non-concurrentiels, prestations de services entrant dans le cadre de son objet ou susceptible de contribuer à sa réalisation ; réalisation de toutes opérations avec les tiers liées directement ou indirectement à son objet, notamment pour favoriser la logistique, la diffusion et le développement de ses activités, au service de ses adhérents et ou de son objet ; l'association pourra gérer tout équipement ou personnel qui lui seraient confiés conventionnellement, et acheter, valoriser, vendre des concepts, oeuvres de l'esprit ou de la propriété industrielle et commerciale, ainsi que tous les droits dérivés de ses activités ; l'association est neutre, et n'a donc aucun religieux ou politique.

Siège social : RN de macouria, Village Kamuyuneh, PK 24, 97355 Macouria.

Date de la déclaration : 13 janvier 2014.